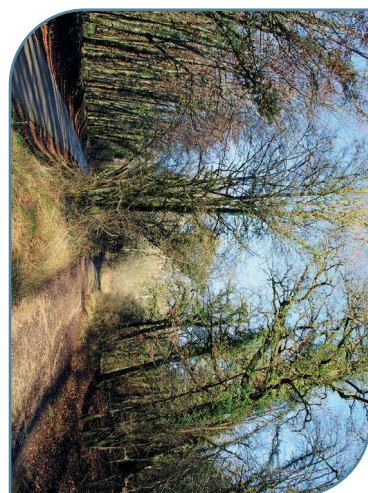
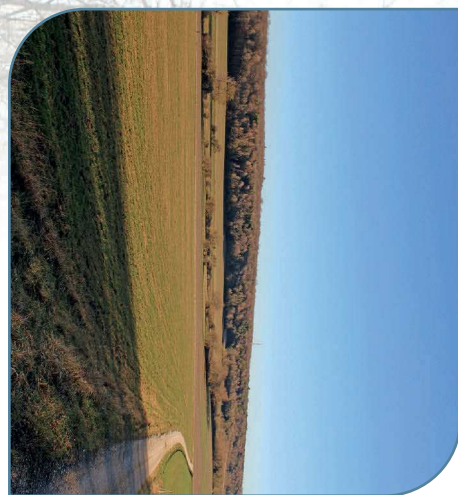
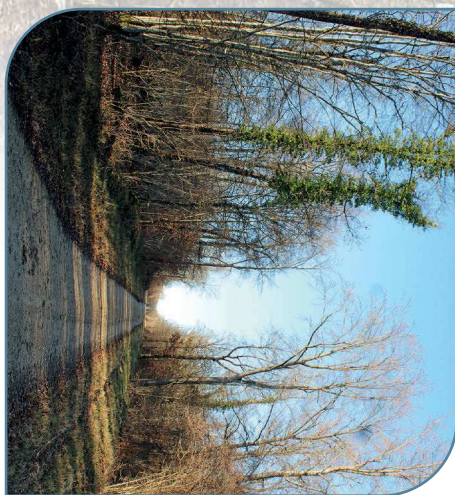
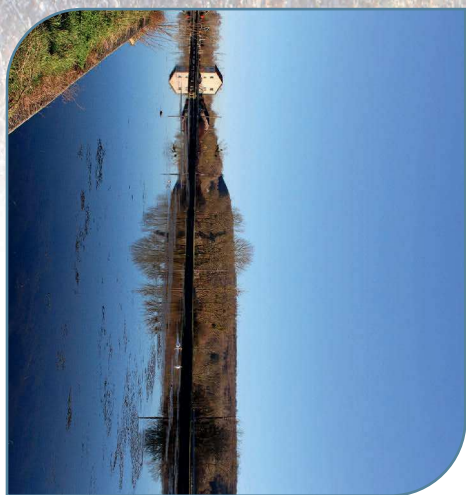


2021



FOUG À LA UNE

ÉDITION SPÉCIALE



Chères Faouines, chers Faouins,

La douceur des fêtes de fin d'année, synonyme de partage et de convivialité, a pour un temps estompé les préoccupations d'un contexte sanitaire toujours aussi compliqué.

En situation normale, il est coutume de se retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire mais malheureusement encore impossible cette année, tant la santé de toutes et tous est prioritaire et que nous ne devons prendre aucun risque, dans l'attente de jours meilleurs.

C'est aussi avec un pincement au cœur que j'ai pris la décision d'annuler le repas des aînés prévu le 29 janvier, un rendez-vous que beaucoup attendaient avec impatience mais il vaut mieux jouer la prudence en évitant toute exposition.

Par contre, si la situation venait à s'améliorer, nous saisissons l'occasion pour l'organiser au pied levé et avoir enfin le plaisir de nous retrouver, sans attendre, espérons-le, une année de plus.

Pour autant, afin que nous assurions un minimum de lien social entre nous, je vous rappelle que la mairie est notre maison commune et qu'elle demeure la première porte d'accès au service public. Les agents d'accueil et la Directrice Générale des Services se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et bien sûr prendre rendez-vous avec vos élus, toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

Au fil de l'année passée, par l'intermédiaire du site internet de la commune, du compte Facebook officiel de la mairie et de notre «feuille de chou», vous avez pu suivre l'avancée des différents projets, fruits des décisions prises par l'équipe municipale.

La communication n'est pas un vain mot pour mon équipe, je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Une équipe qui n'a pas de baguette magique mais qui s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général, qui s'investit fortement dans la

gestion et le développement de la commune avec les moyens dont elle dispose. Des commissions qui s'impliquent dans leurs domaines de compétences mais aussi dans la représentation et la veille des intérêts de Foug au niveau des instances intercommunales de la CC2T.

Collectivement, nous nous attachons à mettre en œuvre notre programme malgré les nombreuses difficultés de calendrier et financières rencontrées, en trouvant des solutions, en saisissant certaines opportunités, en essayant de ne rien négliger, tout en s'adaptant aux exigences réglementaires, économiques et sociales.

À cela s'ajoutent malheureusement des imprévus auxquels nous devons faire face et toutes les réparations, causées par de nombreuses incivilités, qui coûtent de l'argent à la commune et que nous déplorons.

L'année 2022 sera une nouvelle année d'actions dans tous les domaines dont nous avons la charge, avec, entre autres, la réalisation de plusieurs projets attendus par tous : la réhabilitation de la rue de la Haute Cour et de l'impasse Vauban, l'ouverture de l'Agence Postale Communale en mairie qui répondra aux attentes exprimées et un programme renforcé de réfection de trottoirs en enrobé, le renouvellement de la convention avec les Francas pour la gestion des accueils périscolaires, centres de loisirs et mercredis éducatifs, ...

Mais aussi avec le début de projets nécessitant des études comme : la signature d'une commande d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de recruter un Bureau d'Études, en prévision d'un marché de travaux pour la mise en place d'un système de vidéo protection et l'analyse globale de la rue François Mitterrand, dont certains administrés sont venus prendre connaissance lors d'une balade urbaine, qui se poursuit et, in fine, se traduira à travers un plan d'actions opérationnelles permettant de rédiger un cahier des charges qui déterminera les conditions dans lesquelles le marché devra être exécuté le moment voulu.

Par ailleurs, une réflexion approfondie est en cours avec la CC2T pour optimiser au mieux l'aire de déchets verts implantée sur notre commune.

Nous maintenons notre cap en termes de rigueur budgétaire (les dotations de l'État sont toujours prévues à la baisse) tout en faisant le choix de maintenir les investissements pour le futur et ne pas tomber dans un immobilisme qui ferait mourir notre commune.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune, ainsi qu'aux enfants nés en 2021, avec nos plus sincères félicitations à leurs parents.

La vie locale vit au rythme de celles et ceux qui l'animent chaque jour, qui sont le cœur battant, dans leur diversité, de notre commune : ses habitants, ses associations, ses artisans et commerçants, ses agriculteurs, ses enseignants, ses gendarmes, ses soignants et accompagnants, son personnel communal, son CCAS, ses élus, ses jeunes, ses moins jeunes, ses seniors..., je vous remercie toutes et tous, de donner vie à notre commune et vous encourage à continuer vos actions pour l'utilité publique.

Je termine mon propos en associant les élus et les agents des services communaux à mes vœux de bonne et belle année 2022 et surtout une excellente santé, sujet entièrement d'actualité en cette période chaotique.

Bien cordialement,



**Philippe
MONALDESCHI,**
Maire de Foug

Page 1	: Une
Page 2	: Édito du Maire - Sommaire
Page 3	: Le Conseil Municipal des Jeunes
Page 4	: Commission Vie Associative
Page 5	: Commission Communication
Page 6	: Pass'Sport Culture - Bibliothèque
Page 7	: Travaux
Page 8	: Forêt - Environnement
Page 9	: Cérémonies - CCAS
Page 10	: Organigramme - CC2T
Page 11	: Calendrier
Page 12	: Démarches
Page 13	: Lieux publics
Page 14	: Ce qu'il faut retenir
Page 15	: Ce qu'il faut retenir - État Civil
Page 16	: Concerts - Spectacles - Animations
Page 17	: Associations Sportives
Page 18-19	: Associations Culturelles
Page 20	: Petite enfance et Périscolaire
Page 21	: Écoles
Page 22	: Collège - EHPAD
Page 23	: Finances - Jeux
Page 24	: Nos Élus

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes de Foug est en place depuis 2014. Il est à l'initiative de nombreuses réalisations visibles dans la Commune et participe à toutes les actions de solidarité.

Depuis le mois de janvier 2020, une nouvelle équipe est en place et même si le début de l'année a été compliqué pour nous réunir, nous avons pu le faire une première fois début mai à la salle Jean Ferrat. En présence du Maire, les enfants se sont vus remettre leur pochette du CMJ, un stylo et un tee-shirt personnalisés.

La première réunion officielle de travail a eu lieu en septembre, suivie de quelques autres depuis. Les propositions, recueillies grâce aux boîtes à idées déposées au collège et à l'école du Luton, ont permis de constituer des groupes de travail et de démarrer certains projets.

L'organisation complète du marché de Noël du 19 décembre a été leur première belle initiative concrète. Après avoir fabriqué tous les gâteaux de Noël et les avoir mis en sachets, l'équipe s'est retrouvée devant la salle Jean Ferrat pour tenir un stand de vente de boissons chaudes et de gâteaux. Le CMJ a invité deux autres associations (Les Foug'As et Une Oasis, Une École). Toutes les recettes seront reversées intégralement à des associations caritatives.

Les adultes, parmi lesquels on trouve à présent d'anciens membres du CMJ, prennent beaucoup de plaisir à encadrer ces enfants pleins d'enthousiasme et de bonne volonté.

Prochaine réunion ce mois-ci avec, d'ici là, la participation au jury du concours des maisons illuminées.



Léna
LAFOSSE AUDINEAU



Kaël
PÊCHEUR



Gabriel
SHOKRY



Nathan
JOLY



Sofiane
AMESSATE



Stella
CUNA MAZARI



Sonia
SIEBENALER



Ninon
GAND



Owen
PÊCHEUR



Jury des maisons illuminées



Baptiste
GIGOT



Lilou
LEGROS



Julian
LESDALONS



Lorena
GAUTHIER



Emeline
MOGINOT

LES NOUVEAUX ÉLUS 2020 - 2023

Cérémonie du 14 juillet



Fabrication de gâteaux
de Noël



Marché de Noël



Première réunion

Jury du concours des
maisons fleuries



Préparation des œufs de Pâques

Une première à FOUG, l'accueil des nouveaux habitants.

Ce samedi 03 juillet 2021, Salle Jean FERRAT, la cérémonie pour l'accueil des nouveaux habitants a eu lieu. Cette innovation, organisée par Angela RICOU, Adjointe à la Vie Associative, et l'ensemble des membres de sa commission, a permis à Philippe MONALDESCHI, Maire de FOUG et des Élus d'accueillir chaleureusement les nouvelles familles arrivées sur la commune.



Chaque nouvelle famille est repartie avec un cadeau de la commune et beaucoup d'informations. Une matinée, riche en rencontres pour l'équipe municipale, placée sous le signe de la convivialité.



M. le Maire retrace à l'assemblée l'histoire de FOUG, ses richesses, et ses atouts : écoles et collège, associations sportives, culturelles et de loisirs, commerces, etc.

Après la présentation de chaque famille, de l'équipe municipale et des projets passés et en cours, les échanges se sont poursuivis autour du pot de bienvenue.



Inauguration du Complexe Sportif Pierre ROGER à FOUG.



Ce samedi 4 septembre 2021, un très bel hommage a été rendu à Pierre ROGER, Professeur d'EPS au collège Louis Pergaud de 1972 à 2008 et Adjoint au Maire de 1989 à 2014, en présence de son épouse Marie-France, d'une de ses deux filles, Delphine, et de deux de ses petits-enfants, Marie et Léo, entourés de nombreux amis, par Philippe MONALDESCHI, Maire de FOUG et de toute son équipe.

Le discours de Monsieur le Maire, la découverte de la plaque apposée sur l'entrée « COMPLEXE SPORTIF Pierre ROGER » ont procuré une grande émotion et de nombreux applaudissements.

La cérémonie s'est poursuivie par un cocktail et de magnifiques échanges.



C Communication

Journée des associations maintenue.

L'après-midi du 4 septembre 2021, au complexe Pierre ROGER, a permis aux 21 associations présentes, à Angela RICOU, Adjointe à la Vie Associative Intergénérationnel et Solidarité et aux membres de sa commission, Alex, Bernard, Brigitte, Charlène et Jean-Marie d'accueillir près de 250 visiteurs. Un grand merci à tous, associations, bénévoles, et habitants.

Malgré une organisation qu'il a fallu adapter aux contraintes sanitaires avec la mise en place d'un protocole (sens de circulation unique, distanciation, port du masque, contrôle du Pass Sanitaire, gel hydro-alcoolique), cette demi-journée fut l'occasion de faire le tour des associations présentes et Fred, l'animateur, a développé les atouts de chacune d'elles.

La présence de Philippe MONALDESCHI, Maire de FOUG, fut très appréciée.

D'autres belles surprises sont à noter : la présence du couple d'échassiers pirates, le food truck pour la restauration, les bons distribués par la commune pour des tours de manèges ou le château gonflable gratuit pour les enfants.

Une petite nouveauté : afin d'aller à la découverte de chaque stand, le jeu questions-réponses mis en place pour les enfants et les cadeaux (stylos et bonbons) en retour ont permis de découvrir les associations par les petits et les grands et furent fort appréciés par tous. Tout au long de l'après-midi, les échanges furent nombreux et se poursuivirent lors du pot convivial.

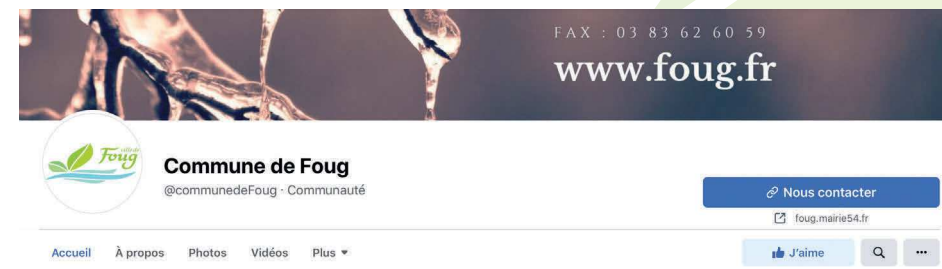


La commune met à votre disposition plusieurs outils d'informations :

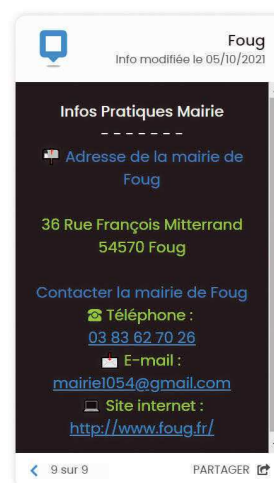
Site internet : www.foug.fr



Facebook : [Commune de Foug](https://www.facebook.com/Commune-de-Foug)



Panneau Pocket, panneau d'affichage en mairie, panneau lumineux, flyer, affiche et banderole lors d'événements ponctuels.



Panneau Pocket :
Application à télécharger sur vos smartphones (Android & IOS).

Foug' à La Une :
Journal trimestriel
Distribution dans les boîtes aux lettres de tous les administrés.

FOUG' À LA UNE



Colo en baie de Somme

Visite du Muséum



Crêpes party



Sortie à Chambley

Tous à la plage



Balade en bord de mer



Pokeyland



Sortie amphybiens



Sortie à Madine

Bibliothèque

Depuis son ouverture en juin 1995, la Bibliothèque Louis Aragon n'a cessé de se réinventer afin de vous proposer un bel outil culturel adapté à tous les publics.



Cette année, elle a mis l'accent sur la communication avec ses fidèles et futurs adhérents en réalisant :

Un nouveau « Guide de la Bibliothèque Louis Aragon » avec toutes les informations,

Une revue de presse regroupant toutes les actions de la bibliothèque de l'année passée,



Une brochure complète sur la « Présentation de la Bibliothèque » et le métier de bibliothécaire,

Un magnifique sac toilé personnalisé bien pratique pour contenir tous les livres empruntés.

Ces actions viennent compléter tout le travail de communication visible sur le site internet de Foug.



Le partenariat affiché depuis des années avec les Écoles maternelles et primaires a profité à de nombreuses petites oreilles lors des séances de Kamishibai, raconte-tapis et histoires contées. Repartir avec leur livre choisi, se sensibiliser avec « dis-moi dix mots » lors de la semaine de la langue française et parcourir les expositions sont des moments riches en curiosité et apprentissage pour tous les élèves.



La professeure documentaliste du Collège Louis Pergaud, Mme FORTIN, élargit ce partenariat avec la venue des classes de 6ème lors de réalisation d'affiches sur l'environnement ou pour comprendre le circuit du livre en bibliothèque.

Enfin, une année remplie de surprises avec la création de nouveaux espaces au sein de la Bibliothèque comme :

Une consultation libre d'internet et de la version numérique du Journal de l'Est Républicain,

Une Grainothèque inaugurée avec la conférence de la naturopathe Anne-Laure MIGNOT,

Une Ludothèque enrichie depuis peu d'une petite cuisinette qui, aux côtés de nombreux jeux de société, fait l'unanimité.

Toutes ces attentions visent à l'épanouissement culturel, au partage, au mieux vivre ensemble et contribuent au « bien-être » des lieux.

Commission Travaux

Cette année a vu la finalisation de deux « gros dossiers ».

Tout d'abord, suite à la déconstruction de trois maisons de l'îlot Serrière, les travaux de réfection, rénovation et renforcement des façades des maisons voisines ont été effectués. Un espace de respiration verra le jour au printemps. Rappelons également la création d'un parking de 5 places dont une PMR.



Le coût total de l'opération s'élève à 300 000 €, financés à 80 % par l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est, ex EPFL). Le solde de 20 %, soit 60 000 €, restant à la charge de la commune.

Les travaux de rénovation du mur de soutènement rue de Lay Saint Rémy ont été finalisés avec la réalisation du marquage au sol, la pose de l'atténuateur de chocs puis la mise en place de mains courantes au niveau de l'escalier.



Rappelons que ces travaux ont été pilotés et financés par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

Concernant la voirie, nous poursuivons notre plan pluriannuel de rénovation et création de trottoirs. Afin d'optimiser les coûts, la campagne 2021 sera réalisée au printemps 2022 avec la campagne 2022 par la société SATP pour une enveloppe de 32 000 €. Nous avons également procédé à la réfection de certaines rues par la société SBTP.

Cette année, 7 dossiers de Prime Municipale d'Aide aux Travaux de Ravalement ont été déposés en mairie. Ces 7 dossiers ont reçu la validation de la Commission Travaux, ce qui a permis le versement de la « Prime de Façade » aux déposataires pour un montant cumulé de plus de 8 000 €.



La commune a également franchi un pas en passant à un éclairage public à 100 % LED. Ce sont plus de 400 points lumineux qui ont été remplacés par cette technologie moins consommatrice d'énergie pour un gain de plus de 30 000 € par an.

Les travaux de réfection de la rue de la Haute Cour et de l'impasse Vauban commenceront le 17 janvier. Une réunion publique a eu lieu le 9 décembre afin d'expliquer aux riverains le déroulement des opérations.



La requalification du centre bourg est également l'une de nos priorités. Le 20 novembre, une trentaine de Faouines et Faouins ont répondu à l'invitation de la municipalité et du bureau d'études INSITU, assistant à la maîtrise d'œuvre pour participer à une balade urbaine.

La commune a mandaté Meurthe et Moselle Développement 54 (MMD54) afin de réaliser un audit complet des ponts et des murs de soutènement.

Cet audit permettra de faire un bilan sur les ouvrages d'art quant à leur état actuel, puis d'établir un diagnostic précis sur ces derniers.

Le coût de cette opération s'élève à 1 305 €.

Groupe de travail « Mieux Vivre Ensemble »

Le travail « Mieux Vivre Ensemble », mis en place en fin d'année passée, a travaillé sur les différents axes qui avaient été identifiés. Pour rappel, ce groupe de travail a pour vocation d'œuvrer à l'amélioration du quotidien de chacun de nous.

• La propreté de la commune :

Le 12 juin au matin, les élus ainsi que quelques volontaires se sont retrouvés pour nettoyer les abords des lieux publics. Un grand nombre d'habitants nous ont accompagnés dans cette

démarche en s'occupant de leurs trottoirs et caniveaux.

• La vidéo protection

En début d'année, après quelques moments passés sur le terrain avec le référent sureté de la Gendarmerie Nationale, ce dernier nous a remis un diagnostic détaillé pour la mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune.

Nous avons ensuite rencontré des communes qui ont effectué cette démarche afin de travailler avec elles sur la méthode à utiliser.

Nous avons missionné la société INGÉNIS, experte dans le domaine, qui va nous assister dans notre démarche de mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune.



• Sécurité routière

Vitesse excessive, « stops » non marqués, priorités grillées, stationnements dangereux ... Ces incivilités quotidiennes ont amené le groupe de travail à réfléchir à des solutions à mettre en place afin d'améliorer ce sujet. Des réunions sur le terrain sont organisées avec la collaboration de la Gendarmerie.

Quand le pouvoir politique met le feu au puits de carbone

Chargé de gérer les écosystèmes forestiers de manière durable, l'office national des forêts est sommé par le gouvernement de vendre toujours plus de bois d'œuvre et de tailler encore plus dans les effectifs pour réduire son déficit, au mépris de ses missions et de la biodiversité.

Dans le rapport du haut conseil pour le climat, on relève que les récoltes de bois ont fortement augmenté depuis 2015 en France, tandis que les sécheresses, tempêtes, voire incendies affectent directement les conditions de vie des arbres. Dans le même temps on apprenait que l'ONF allait devoir supprimer 500 emplois d'agents en contrepartie du soutien de l'état à son équilibre financier.

Cet effort lui est demandé entre 2021 et 2025 alors que ses effectifs sont déjà passés de 12000 agents à 8400 en vingt ans.

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial en charge de la gestion de la forêt publique sous la double tutelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que du ministère de la transition écologique et solidaire. Créé en 1964, l'ONF gère 25 % de la forêt française avec compétence et une vision de long terme.

Depuis des années, les gouvernements successifs exigent de l'ONF un équilibre financier tiré de la vente annuelle du bois. Ce bois est surtout vendu à l'exportation, sous forme de grumes, notamment en Chine. Il revient ensuite en France et en Europe transformé en meubles et autres produits. Du coup les émissions de CO2 induites par le transport des grumes en Asie et le retour des produits finis contribuent aussi au réchauffement climatique.



L'Etat demande aux communes forestières d'augmenter leur contribution et à l'ONF de supprimer 500 emplois... Cherchez l'erreur

Aux communes possédant près des deux tiers de la forêt publique, l'état demande une augmentation de leur contribution de 30 millions d'euros sur 3 ans au budget de l'ONF. Il leur demande aussi de vendre moins de bois à l'exportation et plus à des scieries locales, c'est le cas pour la commune de FOUG, mais à des prix inférieurs, exprimant un souhait de dé-mondialisation à la carte.

Parallèlement nos gouvernants ferment les yeux sur les délocalisations de productions industrielles et agricoles via les accords de libre-échange négociés avec des pays tiers.

La suppression de 500 emplois sur 5 ans est voulue pour éviter au budget de l'état de compenser les 65 millions d'euros de déficit de l'ONF qui est essentiellement imputable au recul de l'activité pour cause de covid-19. Alors que les patrons des grandes firmes sont gavés d'aides gouvernementales depuis 18 mois, l'ONF est sommé de se débrouiller pour combler son déficit, alors que son personnel ne dispose plus des moyens nécessaires pour promouvoir une gestion durable de la forêt publique en France.

Ubuesque

Cette situation est tellement ubuesque qu'au même moment le haut conseil pour le climat remettait son rapport, où les scientifiques, les

◀ Don de la Commune pour la charpente de Notre-Dame de Paris.

experts forestiers, les écologistes nous expliquent que la forêt est absolument stratégique pour la modération du changement climatique, qu'une décision lunaire de supprimer 500 emplois à l'ONF, prise par nos responsables politiques actuels serait une bonne décision.

L'état abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui était demandée pour rétablir le budget de l'ONF

Après 5 mois d'un combat continu et grâce au soutien de milliers de communes qui ont voté comme nous la motion de la FNCOFOR, les communes forestières ont enfin été entendues.

Même si nous avons remporté une bataille, nous devons rester vigilants sur les prochaines étapes à venir.

Nous espérons que cette annonce est le point de départ d'une véritable refonte de la politique forestière et la prise en compte des nombreuses contributions des communes forestières pour la préservation du poumon vert de la France.

Au lieu de financer l'entreprise indienne comme Électrosteel qui est concurrent de ST Gobain PAM, nos gouvernants actuels serait mieux inspirés d'aider financièrement l'ONF afin qu'elle puisse sortir de cette impasse momentanée.

Plantations

Ce printemps, en plus du fleurissement annuel des différents massifs, les employés communaux ont entrepris de gros travaux de plantations d'arbustes, de rosiers et de plantes vivaces. Une belle réussite pour une reprise de ces différents végétaux due à une période humide favorable.

Par rapport à l'an passé, l'été fut particulièrement pluvieux et les tondeuses ont été beaucoup plus sollicitées.

Jardins partagés

Ce projet est toujours d'actualité. Les personnes qui se sont inscrites seront prochainement invitées par l'élu référent afin de lancer les premières actions.

Si l'envie vous prend, vous êtes cordialement invités à y participer en vous inscrivant à l'accueil de la mairie.

Cimetières

Cette année, l'entretien des cimetières a été compliqué, la météo ayant été propice au développement rapide des mauvaises herbes. Nous ne pouvons que vous solliciter, comme le font déjà certaines personnes, à les arracher autour de vos concessions.

Il paraît nécessaire que chacun y mette du sien si nous souhaitons maintenir ces lieux dans un état de propreté décent.

Au cimetière de Réhaignes, une procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon a été engagée par la commune.

Un travail important de recherches et de photographies a été entrepris par Marine BROUET, Adjoint administratif, et Christian POISSONNIER, Conseiller délégué, afin d'identifier les concessions concernées.

Des étiquettes ont été apposées sur les tombes correspondantes, signifiant que leur durée est échue. C'est pourquoi, nous vous invitons, si tel n'est pas le cas, à vous adresser à la mairie pour leur renouvellement éventuel.



LE FRELON ASIATIQUE PRÉDATEUR DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES



Comme son nom l'indique, il est arrivé de Chine en 2004, et depuis il ne cesse de coloniser notre territoire national et même au-delà de nos frontières.

Malheureusement, il a aussi élu domicile dans le Toulou, d'ailleurs à Foug deux premiers nids ont été identifiés et détruits en novembre dernier.

De taille légèrement inférieure au frelon européen, de couleur noire avec quelques cercles jaune-orange sur l'abdomen et les pattes jaunes.

Au printemps, les reines sortent de leur cache hivernale pour construire un nid de petite taille, proche des habitations et, en été, un nid secondaire situé dans le haut des arbres pouvant atteindre la taille d'un ballon voire plus. Il butine comme les abeilles mais ne produit pas de miel. Il a besoin de protéine pour nourrir les larves situées dans le nid et tue les abeilles domestiques et sauvages. En fin de saison, une bonne partie de la colonie meurt et seules les femelles fécondées passent l'hiver à l'abri.

Le frelon asiatique est une menace sérieuse pour la biodiversité mais également pour les humains par ses piqûres qui peuvent être graves. Soyez vigilants et observateurs afin de repérer peut-être un jour un nid et de le signaler en mairie pour identification de l'espèce.

Patriotisme

Vous avez été nombreux à vous rendre au Monument aux Morts pour commémorer le 103ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre.

Une belle cérémonie, rehaussée d'un piquet d'honneur du 516ème Régiment du Train (516ème RT) d'Écrouves, des cadets de la défense du collège Louis Pergaud, d'enfants de l'école du Luton qui ont chanté la Marseillaise, accompagnés de la Directrice, Madame Sidonie HUBERT.

À l'issue, les participants se sont retrouvés salle Jean FERRAT autour du verre de l'Amitié.



Christiane Georges et son équipe ont, tout au long de l'année, appelé les personnes de plus de 75 ans, un mercredi après-midi sur deux, pour prendre de leurs nouvelles, les écouter, les rassurer et leur venir en aide si besoin.



La Vice-présidente assure une permanence tous les 15 jours à la mairie. Les réunions avec l'UDC-CAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale) et la CTASF (Commission Territoriale des Aides Sociales Facultatifs) se poursuivent.

Les séances de sophrologie et de yoga du rire du vendredi matin ont fait beaucoup d'adeptes et



nous prévoyons de renouveler cette activité, si possible.

La vente des « Brioches de l'amitié », au profit de l'AEIM (Adultes Enfants Inadaptés Mentaux), a connu un vif succès : 291 brioches ont été achetées par nos habitants, toujours aussi généreux, et proposées par des membres d'associations locales, du conseil municipal des jeunes et d'élus.

Ces mêmes personnes, pour la plupart, se sont rendues également chez nos aînés de plus de 80 ans pour leur offrir leur colis de Noël toujours très apprécié : 130 colis ont ainsi été distribués, 80 résidents de l'EHPAD de Foug ont aussi été gâtés, ainsi que 3 de RION, 1 de Void et 2 de Commercy, originaires de Foug.

Notre repas, que nous attendons tous pour partager de si bons moments ensemble, est malheureusement reporté à une date ultérieure à définir en fonction de l'évolution sanitaire.

Le 23 novembre dernier, Madame Christiane GEORGES ayant décidé de renoncer à la Vice-présidence du CCAS, c'est Madame Nicole MOTSCH qui lui succède.

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE FOUG

Directrice des Services
Mme CISOWSKI Sophie

SERVICE ACCUEIL ET COMPTABILITÉ

RESPONSABLE

Mme RIDOZ Béatrice

Mme BEAUPLÉ Dominique

Mme BROUET Marine

Mme BURNEL Isabelle

SERVICE ÉCOLE

ATSEM

Mme BAINVILLE Marie-Claude

Mme PFLIEGER Anne-Françoise

Mme SIMON Sylvie

PÉRISCOLAIRE-CANTINE

Mme BATAIL Sandra

Mme DELAUNAY Corinne

Mme DUCHAINE Cyndelle

SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

BIBLIOTHÉCAIRE

Mme NICOLAS Sandrine

ADJOINT D'ANIMATION

Mme PINHO Sophie

GARDE CHAMPÊTRE
M. LEBEL Sébastien

SERVICES TECHNIQUES

RESPONSABLE

M. DIDELOT Laurent

VOIRIE, ESPACES VERTS,
BÂTIMENTS

M. CLEMENT Mickaël

M. COLOMBAT Sylvain

M. GUYOT Joël

M. MOSSER Jérémy

M. RAVAT Philippe

M. STAROSSE Sylvain

GARDIENNAGE, ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mme BONHOMME Christine

Mme DELAUNAY Corinne

Mme GINOUVES Sandrine

Mme HECHT Claudine

Mme SAINTECROIX Murielle

EN INTÉRIM

M. BERTIN Marcel

M. ORDITZ Martial

Mme DEMANGE Nathalie

Les services publics de la CC2T (Communauté de Communes Terres Toulouses) en direct

Mobilité et transports :

La CC2T, avec la société Terres Toulouses Mobilité (groupe Prêt-à-Partir), a mis en place un réseau de transport sur l'ensemble des 41 communes de son territoire et assure en même temps les transports scolaires.

Déchets :

Collecte, traitement et valorisation des déchets font partie des compétences assurées par la CC2T. Par conséquent, elle gère les ordures ménagères et assimilées, les recyclables, les encombrants et déchets toxiques, les déchets verts et les textiles.

Eau et assainissement :

Afin de garantir un service de qualité auprès de tous les abonnés du territoire, la CC2T assume ces deux compétences quels que soit les différents modes de gestion existants.

Centre Aquatique Ovive :

Le Centre aquatique Ovive d'Ecrouves propose différents équipements pour la détente, la nage sportive et la pratique de la plongée.

Retrouvez toutes les infos pratiques (formulaires, horaires d'ouverture, tarifs, règlements, ...) en contactant la CC2T aux coordonnées suivantes :

www.terrestouloises.com

03 83 43 23 76

contact@terrestouloises.com

C

alendrier des Activités 2022

Mois	Date	Horaire / Lieu	Manifestation	Organisateur
JANVIER	Samedi 22 Janvier	20h30 - Salle Jean FERRAT	Concert - Fuite de Jazz	Municipalité
	Samedi 29 Janvier	12h00 - Salle Jean FERRAT	Repas des Aînés avec l'orchestre STANLOR REPORTÉ	Municipalité
FÉVRIER	Samedi 5 Février	Après-midi Salle Jean FERRAT	Manifestation au profit de la Ligue contre le Cancer	R.C.D.E.L.
	Dimanche 6 Février	Après-midi Salle Jean FERRAT	Concours de Belote	L'atelier des Foug'As
	Vendredi 25 Février	18h00 - Salle Jean FERRAT	Concours de Soupes	Municipalité
	Vendredi 25 Février	19h30 - Salle Jean FERRAT	Remise des Prix maisons Fleuries/Illuminées	Municipalité
	Dimanche 27 Février	16h30 - Salle Jean FERRAT	Humoriste - CHRAZ	Municipalité
MARS	Samedi 5 Mars	20h00 - Salle Jean FERRAT	LOTO	T.B.C
	Dimanche 6 Mars	14h - Rues de Foug Salle Jean FERRAT	Carnaval/concours de déguisements	Municipalité
	Vendredi 25 Mars	20h30 - Salle Jean FERRAT	Soirée Années 80 - DJ Pascal et Fred	Municipalité
	Samedi 26 Mars	9h - Départ place de la Gare	Nettoyons Notre Ville à confirmer	Municipalité
	Dimanche 27 Mars	16h30 - Salle Jean FERRAT	Théâtre - Ciné Paris par la Cie INCOGNITO	Municipalité
AVRIL	Samedi 2 Avril	20h30 - Rue Demangevignes	Nuit de la Chouette	A.F.O.P.N
	Mercredi 6 Avril	Salle Jean FERRAT	Après-midi Intergénérationnelle à confirmer	Municipalité
	Samedi 16 Avril	10h - Chasse aux œufs	Complexe Multisports	Municipalité
	A partir du 25 Avril	Inscriptions en Mairie	Concours des Maisons Fleuries	Municipalité
	Samedi 30 Avril	20h30 - Salle Jean FERRAT	Concert - Le Grand Jazz de la rue St-Sigisbert	Municipalité
MAI	Samedi 14 Mai	Après-midi Complexe Multisports	Concours de pétanque à confirmer	L'atelier des Foug'As
	Vendredi 20 Mai	20h - Salle Jean FERRAT	Boum du Collège	APE du Collège
	Samedi 28 Mai	20h30 - Salle Jean FERRAT	Théâtre - " Vacances de merde.com "	Municipalité

Mois	Date	Horaire / Lieu	Manifestation	Organisateur
JUIN	Samedi 18 juin	Bibliothèque Municipale	Le Jardin des livres	Municipalité
	Samedi 25 Juin	14h - Complexe Multisports	7èmes Faouinades et Concours de pétanque	Municipalité
	Samedi 25 Juin	19h - Quartier des Sources	Concert STANLOR - Feu de la Saint-Jean	Municipalité
	Mardi 28 Juin	16h/19h30 - Salle J.FERRAT	Don du Sang	Association Des donneurs de Sang
JUILLET	Mercredi 13 Juillet	19h - Stade Municipal	Animation musicale et feu d'artifice du 14 Juillet	Municipalité
AOÛT	Samedi 13 Août	19h - Parking Rue Marbourg	Apéritif Festif avec animation musicale	Municipalité
	Dimanche 28 Août	Rues Dr Schneider & Luton	Brocante à confirmer	T.B.C et US Foug
SEPTEMBRE	Samedi 3 Septembre	10h / 17h - Salle des Sports	Journée des Associations	Municipalité
	25 ou 26 Septembre	Salle Jean FERRAT	Concert de l'Harmonie de Commercy	Municipalité
OCTOBRE	8 & 9 Octobre	Salle Jean FERRAT	Salon des Arts - " Couleurs Faouines "	Municipalité
	Samedi 15 Octobre	Porte à porte	Brioche de l'Amitié à confirmer	C.C.A.S
	Sam. 15 - Dim. 16 Oct	Salle Jean FERRAT	Spectacle Danse Country à confirmer	Milwaukee Country Dancers
	Vendredi 21 Octobre	18h30 - Salle Jean FERRAT	Spectacle pour enfants	Municipalité
	Sam 22 ou Dim 23 Oct	20h30 - Salle Jean FERRAT	Théâtre	Municipalité
NOVEMBRE	Samedi 5 Novembre	20h - Salle Jean FERRAT	Loto	Gaule d'Ourches
	Sam 12 ou Dim 13 Nov	Salle Jean FERRAT	Concert - Alain DELHOTAL	Municipalité
DÉCEMBRE	Dimanche 4 Décembre	14h - Rues de Foug Salle Jean FERRAT	Défilé de la Saint-Nicolas + Spectacle pour enfants	Municipalité
	Du 5 au 23 Décembre	Inscriptions en Mairie	Concours des Maisons Décorées et Illuminées	Municipalité
	Sam 17 ou Dim 18 déc	Salle Jean FERRAT	Théâtre " Voulez-vous coucher avec moi ce soir ? "	Municipalité
	Mardi 27 Décembre	16h/19h30 - Salle J.FERRAT	Don du Sang	Association Don du Sang

Prix de l'eau :

Depuis le 01 janvier 2020, la compétence eau a été transférée à la CC2T. Pour les interventions courantes, une convention de partenariat a été signée entre la CC2T et la Mairie d Foug afin que les agents techniques de la commune puissent intervenir rapidement.

Rappel : Pour tout problème relatif à l'eau, un numéro est à votre disposition à la CC2T.
Tel : 09 74 19 55 55.

Ravalement de façade :

Les conditions d'obtention de la prime Municipale sont les suivantes :

- Tous les immeubles de plus de 20 ans d'âge.
- Toutes les façades visibles du domaine public.
- Les travaux peuvent être réalisés par des entreprises ou par les propriétaires eux-mêmes.
- Le montant de la prime est fixé à 20% du coût des travaux TTC limité à 68,60€ du m².
- Le montant maximum de la prime Municipale est de 1524,50€ par immeuble.

Vous pouvez vous renseigner lors des permanences du C.A.L. (Centre d'Amélioration du Logement) à la Mairie de la Commune de Foug, le 1er vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h30 ou directement au C.A.L. de Meurthe & Moselle au 03.83.30.80.60 (du lundi au jeudi de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 13h00 à 16h00) - Également par mail : cal@54.org

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone ou par Mail.

Élections :

Il est possible de vous inscrire 6 semaines avant la date des élections.
L'élection du Président de la République se déroulera les 10 et 24 avril 2022.
Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Location de la salle Jean FERRAT :

La Salle Jean Ferrat est un bâtiment, propriété de la commune. Le Conseil Municipal établit un règlement définissant les modalités de location et d'utilisation, ainsi que le montant.

Pour toute demande de location, un courrier doit être adressé à Monsieur Le Maire de Foug.

Ce courrier doit comporter l'indication de la ou des dates et heures souhaitées et l'objet de l'utilisation.
Si la location est acceptée, un dossier sera alors envoyé au demandeur accompagné du règlement de la salle. Ce règlement étant par ailleurs disponible sur simple demande en Mairie.

Tarifs de location de la Salle Jean FERRAT (en €)

	EN SEMAINE sauf jours fériés	SAMEDI ou DIMANCHE et jours fériés de 8h à 24h	Fin de semaine du VENDREDI 19h au DIMANCHE 24h
ASSOCIATIONS LOCALES	100€	130€	280€
PARTICULIERS LOCAUX	120€	200€	400€
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	240€	300€	600€
PARTICULIERS EXTÉRIEURS	260€	340€	640€
ENTREPRISES	340€	540€	1040€

La Commune est la collectivité la plus proche des citoyens. Elle intervient dans des domaines divers qui concernent votre vie quotidienne et celle de vos familles.

À travers cette Édition Spéciale, la Ville de Foug souhaite vous apporter un maximum d'informations qui sont, pour la plupart, déjà accessibles par l'intermédiaire des services d'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la Commune www.foug.fr.

Par ces supports et d'autres, comme les bulletins « Foug' à la Une » et « Foug à la Une - Édition Spéciale » et le panneau d'informations, nous souhaitons améliorer l'information et la Communication.

L'application « Panneau Pocket » vous permet de recevoir en temps réel les alertes de la Commune. Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit d'installer l'application sur votre smartphone, c'est gratuit.

Le Personnel Communal

Pas moins de 25 agents contribuent à la bonne marche de notre Commune avec compétence, professionnalisme et courtoisie.

Suite au départ de M. PEUREUX, M. LEBEL Sébastien a été recruté en qualité de garde champêtre.

Les missions du garde champêtre seront principalement les suivantes : surveillance du respect des règles de stationnement et de circulation, délivrance et surveillance des demandes d'autorisation de voirie, surveillance des travaux et des autorisations d'urbanisme.

Ces missions seront susceptibles d'évoluer sur demande du Maire.

LES LIEUX ET SERVICES PUBLICS

LA MAIRIE

Le service accueil se situe au :

36 rue François Mitterrand.

Téléphone : **03 83 62 70 26**

Site internet : **www.foug.fr**

LUNDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
MARDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
MERCREDI	10h00 à 12h00
JEUDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30
 VENDREDI	10h00 à 12h15 15h30 - 17h30

Les infrastructures scolaires

Notre Commune dispose de deux établissements scolaires qui accueillent les enfants de maternelle à l'école des Tilleuls et de primaire à l'école du Luton.

Le Collège Louis Pergaud complète le paysage pédagogique dont dispose la Commune.

NOM	ADRESSE (Contact)	TÉLÉPHONE
CCAS	Mairie de Foug	03 83 62 70 26
BIBLIOTHÈQUE LOUIS ARAGON	12 rue Jules Ferry	03 83 62 73 26
SALLE JEAN FERRAT	Rue du Général Leclerc	03 83 62 73 11
SALLE DES SPORTS	Rue du Général Leclerc Impasse de la Boissette	03 83 62 60 58 ou 03 83 62 70 26
STADE MUNICIPAL	Rue du Stade	

Autres numéros utiles

NOM	ADRESSE (Contact)	TÉLÉPHONE
MISSION LOCALE	Mme UGOLINI	03 83 64 57 57
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Mairie - 36 rue F. Mitterrand	03 83 62 70 26
GENDARMERIE	Rue du Luton	03 83 62 70 21
EHPAD	Rue du Général Leclerc Impasse de la Boissette	03 57 82 00 00
URGENCE COMPÉTENCE «EAU»	CC2T	09 74 19 55 55

NOM	NOM DU PRINCIPAL	ADRESSE	TÉLÉPHONE
LE COLLÈGE			
COLLÈGE LOUIS PERGAUD	M. MOURTIAU	33 rue du Général De Gaulle	03 83 62 60 11
LES ÉCOLES			
ÉCOLE MATERNELLE DES TILLEULS	Mme. LETETOUR	3 rue Jules Ferry	03 83 62 70 86
ÉCOLE PRIMAIRE DU LUTON	Mme. HUBERT	Rue du Luton	03 83 62 71 53

PETITE ENFANCE

Assistantes Maternelles (ASSMAT) :

Informations auprès du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) - Tél. : 03.83.63.26.86 ou email : rampe@maire-toul.fr

Mille Pattes :

Géré par le Conseil Départemental 54, on y propose de nombreuses activités : des ateliers de psychomotricité d'éveil musical, de découverte et d'approche des livres, des sorties.

Les activités du RAMPE et des Mille Pattes se déroulent sur le site de l'ancienne école des Sources (42 rue du Carrelage).

JEUNESSE

Périscolaire :

École Primaire : Accueil de 7h15 à 8h15 – 11h15 à 13h15 avec restauration au Collège L. Pergaud - 16h15 à 18h00. Pour plus d'informations, contacter les Francas.

École Maternelle : Accueil de 7h30 à 8h30. De 11h30 à 13h30 avec restauration dans le logement de la salle des sports qui a été réhabilité et équipé en conséquence avec du matériel professionnel. Accueil de 16h30 à 18h00. Pour plus d'informations, contacter la Mairie.

CLSH / Pass'sport :

À chaque vacances scolaires, la Commune, en partenariat avec les Francas, propose aux enfants de participer aux activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement. Les documents nécessaires aux inscriptions sont transmis par les écoles. Les adolescents, âgés de 11 ans et plus, peuvent s'inscrire au Pass' Sport Culture (Francas et Collège).

FRANCAS :

2 rue de Laneuveville à Foug - Tél. : 09.52.56.26.50 - Email : i.weyh@francas54.org

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et les lundis et jeudis de 13h30 à 15h30.

SOLIDARITÉ

Inscriptions au Bois des Anciens :

Conditions :

Être âgé de 65 ans, se chauffer au bois.

Les inscriptions se font entre mi-octobre et mi-novembre de chaque année, à l'accueil de la Mairie.

Cela ouvre droit à 4 stères façonnés. Le bois est coupé à la longueur voulue (25, 33 ou 50 cm), fendu et livré devant le domicile du bénéficiaire.

Tarif :

La Commune prenant en charge 40% du montant total des 4 premiers stères, les autres stères, jusqu'à concurrence de 10 stères, sont pris en charge intégralement par la bénéficiaire.

Colis des Aînés :

Par le biais du C.C.A.S, nos aînés de plus de 80 ans bénéficient d'un panier garni. La Commune honore également ses centenaires en leur offrant un joli bouquet de fleurs.

Les personnes âgées originaires de Foug, se trouvant dans des E.H.P.A.D, quel que soit leur âge, reçoivent également la visite des membres du C.C.A.S pour la remise d'un colis.

Repas des Aînés :

Nos anciens de plus de 65 ans sont conviés à un repas tous les ans en Janvier, au son d'un orchestre, il s'agit pour tous de se retrouver lors d'un moment convivial. En raison des contraintes sanitaires, le repas 2022 est repoussé à une date ultérieure à définir.

Pompiers :

Si de jeunes Faouins souhaitent s'engager, le corps de Toul recrute. Les engagements J.S.P (Jeunes Sapeurs Pompiers) sont ouverts aux jeunes de 12 à 16 ans, la formation se déroule tous les samedis après-midi, hors-vacances scolaires.

Don du Sang en 2022 entre 16h et 19h à la salle Jean FERRAT :

Mardi 28 Juin – Mardi 27 Décembre

CADRE DE VIE

Correspondant local de presse Chology-Ménillot, Foug et Lay-Saint-Rémy :

M. LIES Alain

2 rue de Foug 540200 Chology-Ménillot

Est Républicain (agence de Toul)

Tél : 06.33.37.68.49 - Mail : liesalain@gmail.com

Ordures ménagères :

Le ramassage des bacs individuels s'effectue les lundis matins (sauf jours fériés exception faite du 1er janvier, du 1er mai, du 25 décembre, si ceux-ci tombent un lundi).

Les containers doivent être sortis le dimanche soir et rentrés le lundi après la collecte. Cette disposition est prévue par le règlement de voirie communal et son non-respect peut entraîner une amende.

Des plates-formes de conteneurs pour les déchets recyclables (papier, verre, carton, emballages, bouteilles en plastique...) sont à votre disposition dans toute la Commune.

Rappel : Tout dépôt sauvage sur le territoire communal sera sanctionné d'une amende de 150€.

Règlement de voirie :

Le règlement de voirie régit les utilisations de la voirie et de ses accessoires (trottoirs, usoirs...) par les particuliers car nul ne peut utiliser le domaine public sans autorisation préalable.

Ce règlement définit notamment :

1- Les permissions de voirie :

- Les permissions de stationnement ou de dépôt et d'occupation superficielle qui comprennent l'installation d'ouvrages ou d'objets divers non fixés ou scellés dans le sol (table, bac, étalage, kiosques démontables, échafaudages, dépôts provisoires, etc.).

- Les permissions d'occupation qui comportent emprise du sol ou du sous-sol au moyen d'ouvrages y adhérent et modifiant l'assiette de la voie publique.

2- Le régime des travaux sur le domaine public et les prescriptions techniques de réfection des voiries.

3- Les obligations de voirie applicables aux riverains (entretien des trottoirs et caniveaux, entretien et taille des plantations, régime des entrées charretières,...).

Accès à la déchetterie :

L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'une carte pour actionner la barrière d'entrée. La CC2T invite la population à se la procurer. Elle est gratuite.

Comment obtenir la carte ?

Les propriétaires, et non les locataires, doivent remplir, signer puis retourner à la CC2T le formulaire reçu à leur domicile. La carte est envoyée par voie postale. Gratuite, elle coûte 8 € en cas de perte.

Comment ça marche ?

Chacun badge sur la borne installée à l'entrée qui actionne l'ouverture de la barrière. Attention, l'accès à la déchetterie est impossible sans carte, un dégagement pour faire demi-tour est prévu.

Combien de passages ?

Le nombre de passages est limité à 18 par an, mais la carte peut être recreditée en cas de travaux ou de déménagement. « L'idée est qu'il y ait moins de voyages, mais avec plus de déchets à bord », indique Stéphane Boeglin, responsable du pôle environnement à la CC2T. Moins de passages

améliorent la sécurité sur le site. La déchetterie peut en effet voir défiler jusqu'à 500 voitures par jour, parfois très peu chargées.

Horaires :

les horaires en hiver (1/11 au 31/3) ouverture du lundi au samedi (sauf jeudi matin) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

En été (1/04 au 31/10), du lundi au samedi (sauf jeudi matin) mêmes horaires le matin mais avec une fermeture à 18 h. Pas d'accès les dimanches ni jours fériés.

Et les Pros ?

Autre mode de fonctionnement également pour les entreprises qui génèrent des déchets autres que des ordures ménagères, bien sûr. Leur accès à la déchetterie n'étant toujours pas possible et la communauté de communes ayant abandonné la vente de tickets au volume, les sociétés sont donc invitées à se rapprocher individuellement des prestataires chargés de traiter les déchets générés : ferrailles, déchets verts, gravats...



Naissances en 2021 :

AUBRY Eurydice - BELACHIA Imran - BOUADJ PHILIPP Lou - BOUFFORT Alice - CHAUMET Lizy
CHEVRIER Elyna - CŒUR Jules - DELOY Thao - DROUOT Alessio - GACE HYLAIRES Soan - GADY Lily
GEORGES Lévi - GRENIER Lyla-Rose - GUERNIER Jade - HECHT FLAMANT Maël - HUEL Malo
JOUASSARD Ana - LANGLOIS FROELIGER Elsa - LECLERCQ Djayden - LÉCOSSOIS Maysson
LEGOUGNE NOMAN Naïla - MATHELIN Cléa - MBATA BROQUIN Eléore - NOËL Zahra - ODIN Sacha
PIALAT Méline - POUGEUX Maylonn - ROUYER Léa - SMOLARECK REUTENAUER Isayah
SPONY SARRAZIN Malonne - TOUSSAINT Kayden - TOMAS Nino - TUPUTTI Lyana - TURATO Charlie

Mariages en 2021 :

AZZOUZ Mohammed - RAMI Nassima
BENALLA Mohamed - BILALI Ghizlane
DIETERLEN Grégory - CHAMPOUGNY Emeline
MUCHA Franck - PRUDHON Céline
PELLARD Julien - MANGEARD Laurie
RICHARD Xavier - ROLLIN Gaëlle
VEZILIER Raynald - VIGNERON Christelle

Décès en 2021 :

ANCEL André - ANDRÉ Christian - BAINVILLE André - BASTARD Fernand - BENEJEAN Odette née COLIN -
BLANCHOT Maurice - BLEUSEZ Jean-Philippe - BRIAND Sylvie née DIDIER - BRIENNE Henri - CARPENTIER
Georges - COCQ Vincent - DARD Odette née LE BASTARD - DYMARA Zbigniew - FRETTI Angelo - GABRIEL
Jean-Paul - GINOUVES Roland - GODIO Madeleine née GODIER - GUENSER Marie née LEMOY - HERRAY
Daniel - JOLAIN Daniel - LAURENT Michel - LECLERC Jacqueline née PICARD - LECLERC Marguerite née
ROYER - LEJEAU Patrick - LELIÈVRE Philippe - MICHEL Raymonde née MARX - MONNET Marie-Yvonne
née DARDEL - RICHARDIN Robert - RUPPERT Corinne née FRANTZ - SAYER Stéphane - SCHÄFER Henriette
- SCHMITT Bernadette née HILZ - SCHUMACHER Dominique - SCHWARTZ Denis - PIETRETTI Emma née
SEVERINI - SIATKA Marie-Louise née DUFLLOT - SOCALA Mireille née PETRUCCI - TARRAL Anne-Marie née
BARBE - THOMAS Marie-Madeleine née BERTHAULT - TRAPPE Robert - URBAIN Renée née CHRÉTIEN
- VARIS Louis - VILMAIN Michel - VIVENOT Janine née FORDOXCEL - WILLAUME Ginia née JAKUBIAK -
WINZENRIETH Michel - ZIOLEK Raymonde née BATHÉLIER

C

oncerts, Spectacles, Animations

Cette année 2021 a été très perturbée jusqu'au mois d'août. Nous avons tout de même réussi à organiser un magnifique feu d'artifice et deux séances de cinéma à la salle Jean FERRAT. À partir du mois de septembre, la saison culturelle s'est déroulée normalement avec deux concerts, deux pièces de théâtre, deux spectacles pour enfants et notre traditionnel Salon des Arts « Couleurs Faouines » qui n'avait jamais accueilli autant de visiteurs.

Tout cela bien sûr en respect des consignes sanitaires préfectorales.



Théâtre sous la pluie



Concours des maisons fleuries



Concert BARZINGAULT



Concert STANLOR



Chasse aux œufs



Remise de prix des concours



Salon des Arts



Construction du char de la St-Nicolas



Défilé de la St-Nicolas





Volley Club



Badminton Club de Foug



Tennis de table



U.S.C. Foug



Sport pour tous



Judo



Gaule d'Ourche-Foug



Associations Culturelles



Association des donneurs de sang



Club de Scrabble Faouin



Club Rencontre et Amitié



Club Tart'In



Éveil musical - Fortissimo



A.P.A.M.

A associations Culturelles



Foug'As - Couture



Rotor Club Faouin



Radio Club des Écouteurs Lorrains



Clé de Sol



Milwaukee Country Dancers



A.F.O.P.N



Les Amis du C.M.J

P

etite enfance et Péri-scolaire

Restauration des 3-6 ans

Depuis janvier 2021, une vingtaine d'enfants prennent leur repas dans un nouvel espace qui répond aux normes sanitaires. En effet, l'ancien appartement de la gardienne de la salle des sports a fait l'objet de quelques travaux de rafraîchissement, de remise aux normes électriques, d'achats de mobilier et d'électroménager : 1 chambre froide positive, 1 four, 1 lave-vaisselle, 1 micro-ondes, 1 plan de travail avec placards, 1 armoire pour la vaisselle et 1 armoire pour les produits d'entretien.

Les enfants sont accompagnés et encadrés par Mmes Sandra BATAIL, Corinne DELAUNAY et Cyndelle DUCHAINE. Elles veillent à la mise en place des protocoles ainsi qu'à la préparation des repas pour permettre aux enfants de partager un moment convivial en toute sécurité.

Couture - La mascotte voyageuse



Grinyland

Parc de Sainte-Croix



C.L.S.H - Journée Western



CLSH, MERCREDI ÉDUCATIF, PÉRISCOLAIRE

Des activités culturelles, ludiques, sportives et éducatives proposées dans le respect des consignes sanitaires :

- **Nature** : cabanes, jardinage, découverte de la faune et de la flore, marais de Lay Saint Remy
- **Sorties** : Parc de Sainte Croix, ferme pédagogique de Woimbey, village du Père Noël à Grinyland
- **Cinéma de plein air** : soirées familles
- **Sciences** : robotique avec une intervenante des Francas, expériences scientifiques
- **Sport** : hip-hop, street jazz, danse country, parcours sportifs, kin-ball, olympiades

C.L.S.H - Halloween



Radio



Cabanes



Gravure sur verre

- **Cuisine** : recettes selon les fruits et légumes de saison, producteurs locaux, livre de recettes

- **Jeux du monde**, jeux collectifs et jeux de société, jeux anciens et nouveaux, jeux géants

- **Découverte du monde** : la France, l'Afrique, la Polynésie, l'Australie, ..., création d'une mascotte qui va voyager, correspondance

- **Bricolage et recyclage** : réaménagement des salles péri-scolaires avec les enfants, coin des artistes, fabrication de produits avec des éléments naturels, gravure sur verre

- **Astronomie** : le système solaire, les constellations, la lune, observation des étoiles, utilisation de télescopes

- **Atelier d'expression** : théâtre, spectacles, marionnettes, raconté-tapis

- **Droit de l'enfant** : jeux de société, affiches et espaces de parole autour des droits, ateliers proposés aux enseignants de l'école du Luton, travail sur la laïcité

- **Radio** : création d'émissions de radio, réalisation d'interviews, participation bénévole au JDM

- **Formation** des nouveaux animateurs BAFA et des aides-animateurs, accueil des stagiaires, favorisation de l'engagement des jeunes, créations d'ATEC (associations temporaires d'enfants citoyens)

École du Luton

Remise de calculatrices aux 24 écoliers de CM2. Cette année, la commission a mené une réflexion autour de la culture, ce qui a permis de compléter cette récompense par un chèque-cadeau de 10 € à chaque élève, offrant à ces futurs collégiens, très contents, la possibilité de choisir eux-mêmes, selon leur préférence ou coup de cœur, parmi, une belle collection qui les attendait à la librairie Bossuet de Toul.

Travaux : la salle multi-activités a vécu une cure de jouvence. En effet, après la pose d'une toile de verre sur les murs, de la peinture blanche a été appliquée. De plus, les plafonniers ont été remplacés par des rampes d'éclairage à LED offrant un meilleur confort visuel.



Luton - Équipe enseignante



Luton - Remise des calculatrices aux CM2



Luton - À la bibliothèque



Tilleuls - Équipe enseignante



Tilleuls - Saint-Nicolas



Tilleuls - Salon des Arts



Tilleuls - Carnaval

École des Tilleuls

Sorties Bibliothèque programmées sur toute l'année pour les 4 classes.

Sortie à Moutrot : dans le cadre du festival des contes à quatre vents, spectacle " Le pas qui conte " qui a beaucoup plu aux enfants, aux enseignantes et aux accompagnateurs.

Salon des Arts à la salle Jean Ferrat : chaque classe a réalisé des productions qui ont été exposées.

Semaine du goût.

Visite de St Nicolas qui a régalé les enfants de chocolats et clémentines.

Spectacle " le Noël de Blanche Neige " par la Compagnie COCONUT.

Travaux : les sanitaires ont fait peau neuve, les murs ont été repeints et des cloisons colorées ont été mises en place pour garantir un maximum d'intimité et de pudeur aux enfants.



Tilleuls - Toilettes filles



Tilleuls - Toilettes garçons



Nouvelle équipe



Travaux au Collège



Classe de 6^{ème} à la Bibliothèque



Nouveau Principal - M. MOURTIAU David



Nettoyons notre ville



Remise du brevet des collèges



Départs : Principal, enseignants et CPE



Anniversaire 100 ans



Claude FRANÇOIS à l'EHPAD



Carnaval



Décoration du jardin



Don de nichoirs



Sophrologie



Vaccination

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

(séance du 6 avril)

INVESTISSEMENT

Dépenses **1 059 213,74€** (dont **273 819,00€** de RAR*)

Recettes **1 059 213,74€** (dont **70 064,00€** de RAR*)

*RAR : Restes à réaliser

FONCTIONNEMENT

Dépenses **2 647 640,32€**

Recettes **2 647 640,32€**

TAUX DES TAXES COMMUNALES 2021

TAXE D'HABITATION	GEL DU TAUX DE TH			Produit prévisionnel
				11 980€
COMPENSATION DE L'ÉTAT	Suite à la réforme de 2020, en compensation de la perte de TH, les parts communale et départementale de la TF sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes.			Produit prévisionnel
				103 181€
TAXE FONCIÈRE pour les propriétés bâties	Taux moyen national	Taux départemental	Taux communal	Produit attendu
	38,86%	35,9%	33,37%	788 867€
TAXE FONCIÈRE pour les propriétés non bâties	Taux moyen national	Taux départemental	Taux communal	Produit attendu
	49,79%	27,64%	29,63%	11 230€
				Total des produits
				915 258€

Nouveau Jeu :

Rébus ABRACADABRA

À vos crayons et découvrez les phrases !



Rendez-vous sur notre site pour donner vos réponses en remplissant le formulaire de contact :

<https://www.foug.fr>

Un tirage au sort aura lieu le 11 février 2022 par la [Commission Site Internet](#) et les heureux gagnants seront informés via notre site.

Bonne chance à tous !

Le Conseil Municipal



Philippe
MONALDESCHI
Maire



Isabel
GASPAR
1ère Adjointe
*Éducation
Enfance-jeunesse
et citoyenneté
Gestion de la
bibliothèque*



Christophe
LAURENT
2ème Adjoint
Travaux



Angela
RICOU
3ème Adjointe
*Vie associative
Intergénérationnel
et Solidaire
Gestion du gymnase
et du stade*



Christian
NEUMANN
4ème Adjoint
*Communication
Culture, Animations
et Festivités
Gestion du C.M.J.*



Bruno
BECK
5ème Adjoint
*Forêt et espaces
naturels
Gestion de la Salle
Jean Ferrat*



Christian
POISSONNIER
Délégué
*Environnement
Gestion des cimetières
Vie patriotique*



Sandrine
GUYOT
Déléguée
Site internet



Christiane
GEORGES
**Conseillère
municipale**



André
TOUSSAINT
**Conseiller
municipal**



Charlène
MONNERAT
**Conseillère
municipale**



Frédéric
CHATIGNON
**Conseiller
municipal**



Brigitte
HUMBERT
**Conseillère
municipale**



Bernard
LEDRICH
**Conseiller
municipal**



Nicole
MOTSCH
**Conseillère
municipale**
*Vice-Présidente
du C.C.A.S.*



Jean-Marie
CALVET
**Conseiller
municipal**



Agnès
PORTUESE
**Conseillère
municipale**



Chantal
MAIREL
**Conseillère
municipale**



Cédric
BOUSSELIN
**Conseiller
municipal**



David
SITTler
**Conseiller
municipal
Opposition**



Monique
JAROZIK
**Conseillère
municipale
Opposition**



Anthony
LECLERQ
**Conseiller
municipal
Opposition**



Raphaël
LOCART
**Conseiller
municipal
Opposition**

et ses Commissions

COMMISSION FINANCES :

P. MONALDESCHI ; CH. GEORGES ; A. RICOU ;
B. HUMBERT ; S. GUYOT ; I. GASPAR ; CH. LAURENT ;
B. BECK ; CH. POISSONNIER ; CH. NEUMANN ;
D. SITTler

COMMISSION TRAVAUX :

CH. LAURENT ; A. RICOU ; B. HUMBERT ; S. GUYOT ;
CH. MONNERAT ; A. TOUSSAINT ; CH. POISSONNIER ;
F. CHATIGNON ; D. SITTler

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE, ANIMATIONS ET FESTIVITÉS :

CH. NEUMANN ; N. MOTSCH ; CH. MAIREL ;
S. GUYOT ; A. PORTUESE ; CH. MONNERAT ;
J.M. CALVET ; A. BAUDINO ; F. PIERLOT

COMMISSION FORÊT :

B. BECK ; A. TOUSSAINT ; F. CHATIGNON

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

CH. POISSONNIER ; N. MOTSCH ; B. HUMBERT ;
M. JAROSIK ; CH. LAURENT ; B. LEDRICH ;
J.M. CALVET

COMMISSION ÉDUCATION - ENFANCE, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ - GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

I. GASPAR ; B. HUMBERT ; CH. MONNERAT ;
CH WAKEFORD

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - INTERGÉ- NÉRATIONNEL ET SOLIDARITÉ- GESTION DU GYMNASE ET DU STADE :

A. RICOU ; B. HUMBERT ; CH. MONNERAT ;
B. LEDRICH ; J.M. CALVET ; A. BAUDINO

COMMISSION GESTION DU C.M.J. :

CH. NEUMANN ; CH. GEORGES ; A. RICOU ;
B. HUMBERT ; I. GASPAR

COMMISSION SITE INTERNET :

S. GUYOT ; CH. MONNERAT ;
CH. NEUMANN

C.C.A.S. :

CH. GEORGES ; CH. MAIREL ; M. JAROSIK ;
N. MOTSCH ; M.T. GROSJEAN ; G. BOUBEKEUR ;
J.L GILET ; H. PIERROT



Rédaction documentation : Commission Communication - Mairie de Foug. **Rédaction de la publication:** Philippe MONALDESCHI. **Crédits photos :** Annabelle BONAL, Fabien BUND, Patrick Camus, Jean-Louis D'HIVER, Laurent DIDELOT, Christian FOUQUET, Brigitte GIROUX, Sandrine GUYOT, Michaël GRANDEMENGÉ, Brigitte JACQUET, Christophe LAURENT, Bernard Ledrich, Alain LIES, Philippe MONALDESCHI, Christian NEUMANN, Sandrine NICOLAS, Sophie PINHO, Angela RICOU, Gaëlle VUITEMARD.
Impression : BLG TOUL, 2780 Route de Villey-St-Etienne 54000 TOUL - 06 12 33 80 52. 1 300 exemplaires. Parution Janvier 2022.

